



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
VIERZON SOLOGNE BERRY ET
VILLAGES DE LA FORET**

CCTP

MARCHE DE TRAVAUX

**AMENAGEMENT DE L'ETAGE DU BATIMENT SITUE AU
5 PLACE DU MARECHAL FOCH 18100 VIERZON**

Table des Matières

O - PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES.....	6
0.1 GÉNÉRALITÉS	6
0.2 DESCRIPTION ÉLÉMENTAIRE DES TRAVAUX.....	6
0.3 ORGANISATION DU CHANTIER	7
0.4 NETTOYAGE DE CHANTIER	7
0.5 ACCÈS DE CHANTIER	8
0.5 SANITAIRES DE CHANTIER	8
I. LOT 1 GROS ŒUVRE	9
1.1 DESIGNATION DES TRAVAUX.....	9
1.2 TRAVAUX A RÉALISER	9
1.1.1 Cage d'ascenseur	9
1.1.2 Dépose de cloisons légères	9
1.1.3 Passage libre à créer	9
1.1.4 Massif béton	10
1.1.5 Local poubelle.....	10
1.1.6 Radiateur acier	10
1.1.7 Barreaudage	10
1.1.8 Coffre fort.....	10
1.1.9 Monte charge	10
1.3 VARIANTE OBLIGATOIRE.....	11
1.3.1 Puits de lumière	11
II. LOT 2 MENUISERIES EXTERIEURES.....	12
2.1 DESIGNATION DES TRAVAUX.....	12
2.1.1 Généralité	12
2.1.2 Coordination.....	12
2.2 TRAVAUX A RÉALISER	12
2.2.1 Dépose	12
2.2.2 Châssis vitré 4490 x 1020.....	12
2.2.3 Châssis vitré 4490 x 1020.....	12
2.2.4 Châssis vitré 1650 x 2450.....	13
2.2.5 Châssis plein 1850 x 2450	13
2.2.6 Châssis vitré 1850 x 2450.....	13
2.2.7 Châssis vitré 1600 x 2450.....	13
2.2.8 Châssis vitré 2350 x 2450.....	13

2.2.9	Châssis vitré 2350 x 2450	14
2.2.10	Porte entrée rez-de-chaussée.....	14
2.3	VARIANTE OBLIGATOIRE.....	14
2.3.1	Verrière.....	14
III.	LOT 3 MENUISERIES INTERIEURES.....	15
3.1	DESIGNATION DES TRAVAUX.....	15
3.1.1	Généralités	15
3.1.2	Coordination.....	15
3.2	TRAVAUX A REALISER	15
3.2.1	Porte coupe feu	15
3.2.2	Porte coupe feu.....	15
3.2.3	Porte bureau coupe feu poussant gauche	15
3.2.4	Porte bureau poussant droit.....	16
3.2.5	Porte bureau poussant gauche	16
3.2.6	Châssis vitré fixe.....	16
3.2.7	Châssis vitré fixe.....	16
3.2.8	Châssis vitré fixe.....	17
3.2.9	Châssis vitré ouvrant	17
3.2.10	Porte en haut escalier.....	17
3.2.11	Tête de cloison.....	17
3.2.12	Tablette.....	17
3.2.13	Coffre.....	18
3.2.14	Butées de porte	18
3.2.15	Plaque de porte.....	18
3.2.16	Eveil à la vigilance	18
3.3	VARIANTE OBLIGATOIRE.....	18
3.3.1	Escalier.....	18
IV.	LOT 4 PLATRIERIE ET FAUX PLAFOND.....	20
4.1	DESIGNATION DES TRAVAUX.....	20
4.1	TRAVAUX A REALISER	20
4.1.1	Cloisons phonique.....	20
4.1.2	Cloison coupe feu.....	20
4.1.3	Doublage avec isolant	20
4.1.4	Doublage sans isolant	21
4.1.5	Doublage coupe feu 1heure	21
4.1.6	Condamnation de porte	21
4.1.7	Faux plafond.....	21

4.1.8	Plafond coupe feu.....	22
4.1.9	Laine de verre faux plafond	22
V.	LOT 5 ELECTRICITE	23
5.1	DESIGNATION DES TRAVAUX.....	23
5.1	TRAVAUX A REALISER	23
5.1.1	Branchement de chantier	23
5.1.2	Dépose	23
5.1.3	Tableau électrique	23
5.1.4	Eclairage 600 x 600	23
5.1.5	Applique murale	24
5.1.6	Applique murale avec détecteur de mouvement	24
5.1.7	Rampe LED.....	24
5.1.8	Commande d'allumage	24
5.1.9	Applique à détecteur de mouvement.....	24
5.1.10	Baie de brassage	24
5.1.11	Poste de travail	25
5.1.12	Prises électriques	25
5.1.13	Alimentation élévateur PMR.....	25
5.1.14	Sécurité incendie.....	25
5.1.15	Eclairage de sécurité	26
5.1.16	Déplacement équipements installés	26
5.1.17	Vidéoprojecteur plafond	26
VI.	LOT 6 - PEINTURES - SOLS SOUPLES.....	27
6.1	DESIGNATION DES TRAVAUX.....	27
6.1	TRAVAUX A REALISER	27
6.1.1	Parois en plâtre.....	27
6.1.2	Parois latérales	27
6.1.3	Murs béton	27
6.1.4	Boiseries.....	27
6.1.5	Revêtements de sol.....	28
6.1.6	Plinthes	28
6.1.7	Tapis d'entrée	28
6.1.8	Film sur dalle verre.....	28
6.1.9	Nettoyage	28
VII.	LOT 7 - CHAUFFAGE / PLOMBERIE	29
7.1	DESIGNATION DES TRAVAUX.....	29
7.1.1	Généralités	29

7.1.2	Réception des ouvrages	29
7.2	TRAVAUX A REALISER	29
7.3	SYSTEME VRV	29
7.3.1	Principe	29
7.3.2	Unité extérieure	30
7.3.3	Unités intérieures	30
7.3.4	Liaisons frigorifiques	30
7.3.5	Condensats	31
7.3.6	Electricité	31
7.3.7	Mise en service.....	31
7.3.8	Divers	31
7.4	PLOMBERIE	32
7.4.1	Evier	32
7.4.2	WC PMR	32
7.4.3	Lavabo PMR	32
7.4.4	Déplacement compteur d'eau.....	32
VIII.	LOT 8 - MOBILIER.....	33
8.1	DESIGNATION DES TRAVAUX.....	33
8.1	TRAVAUX A REALISER	33
8.1.1	Bureau droit - Caisson hauteur bureau	33
8.1.2	Siège de travail	34
8.1.3	Chaise visiteur	34
8.1.4	Armoire haute porte rideaux	34
8.1.5	Table de réunion ovale	34
8.1.6	Siège de réunion.....	35
IX.	LOT 9 - ASCENSEUR	36
9.1	DESIGNATION DES TRAVAUX.....	36
9.2	TRAVAUX A REALISER	36
9.2.1	Elévateur PMR.....	36

O - PRESCRIPTIONS GENERALES

0.1 GENERALITES

L'objet du présent marché est l'aménagement de l'étage du bâtiment situé au 5 place du Maréchal Foch à Vierzon- 18100, en vu d'y accueillir des bureaux. Le présent document définit les spécifications des constituants, les conditions de fabrication, de transport et de mise en œuvre des matériaux nécessaires aux travaux objets de la présente opération

Les matériaux et leur mise en œuvre respecteront les documents normatifs les concernant et les dispositions réglementaires en vigueur à la date de signature du marché, Documents Techniques Unifiés (DTU), normes Françaises et/ou Européennes le cas échéant, décrets et arrêtés Nationaux, Départementaux et Municipaux, circulaires, règles, textes législatifs, règles de protection contre l'incendie et la panique, réglementation concernant l'accessibilité des PMR, réglementation thermique et acoustique, Code du travail, Règlement de sécurité (décret du 24 décembre 1994 ; loi du 31 décembre 1993), Règle d'hygiène et de sécurité, l'Annexe 8 de la circulaire interministérielle du 30 Novembre 2007 etc., ainsi que les recommandations des fabricants.

Les candidats sont tenus de prendre connaissance du présent CCTP afin d'assurer le bon déroulement des différentes interventions.

Il est précisé que le présent document ne pouvant entrer dans tous les détails techniques de l'exécution du travail à réaliser, les entreprises devront effectuer tous les travaux de leur profession qui seraient nécessaire à l'entier et parfait achèvement des ouvrages suivant les règles de l'art.

La visite sur site n'est pas obligatoire, toutefois l'offre des candidats sera impérativement établie à partir de son propre travail de relevé.

Les candidats ne pourront se prévaloir d'aucune omission ou désignation incomplète pour réclamer une plus-value ou ne pas exécuter des travaux et/ou ne pas livrer les fournitures qui impliquent la bonne réalisation des ouvrages.

Les entreprises candidates pour chacun des lots devront en plus de leur prix forfaitaire, fournir un DPGF avec désignation des articles et des quantités

0.2 DESCRIPTION ELEMENTAIRE DES TRAVAUX

L'opération consiste :

- En la modification d'un escalier,
- En la création de cloisons et de faux plafond,
- En la réalisation de sol souple,
- Au remplacement des menuiseries extérieures,
- En la création de réseau électrique et informatique,
- Au percement de mur,
- En la mise en place d'ascenseur,
- ...

L'opération est allotie en 9 lots :

- Lot 1 : Gros Œuvre
- Lot 2 : Menuiseries extérieures,
- Lot 3 : Menuiseries intérieures
- Lot 4 : Plâtrerie et faux plafond
- Lot 5 : Electricité
- Lot 6 : Peinture - sol souple
- Lot 7 : Chauffage - climatisation - plomberie
- Lot 8 : Mobilier
- Lot 9 : Ascenseur

Les travaux et/ou prestations désignés ci-après sont à exécuter au titre du présent marché:

- L'établissement, dans la période de préparation des études d'exécution ;
- La coordination de tous les travaux pour chacun des lots concernés ;
- La reconnaissance préalable des lieux d'implantation des ouvrages à réaliser ;
- La sécurisation des zones de travaux ;
- La fourniture et la mise en œuvre de tous les accessoires nécessaires, protection du site d'intervention, etc. ainsi que leurs démontages et repliements ;
- La mise en œuvre de tous les éléments de sécurité et protection de son personnel et des usagers et leurs repliements en fin d'intervention ;
- La fourniture des matières, matériels, matériaux et accessoires entrant dans la composition des ouvrages ;
- La mise en œuvre et le réglage de ceux-ci conformément aux plans, règlements en vigueur et Règles de l'Art ;
- La réalisation des essais de contrôle, y compris fourniture et mise en œuvre des charges, matériaux, énergies, etc., la remise de documents servant au DIUO ;
- Les scellements et calfeutrements des ouvrages ;
- Le nettoyage de la zone d'intervention et de ses abords, pendant et après chaque intervention jusqu'à complète satisfaction du responsable des lieux sous le contrôle du Représentant de la Personne publique ;
- La protection et la surveillance de ses ouvrages jusqu'à la réception des travaux ;
- Le nettoyage et l'évacuation des gravats et déchets de toutes sortes aux décharges extérieures au site, y compris frais de transport et taxes de décharges ou encore frais d'élimination des déchets polluants ;
- Les déposes, démolitions et traitements nécessaires pour la bonne exécution et la parfaite finition de l'intervention ;
- L'établissement et la fourniture du Dossier des Ouvrages Exécutés (D.O.E) ;

0.3 ORGANISATION DU CHANTIER

Un soin particulier devra être donné à la sécurisation des installations de chantier, aux zones de travaux et au stockage des matériaux afin d'éviter tout risque d'accès et d'accidents.

0.4 NETTOYAGE DE CHANTIER

Les Entreprises sont tenues de procéder régulièrement, pratiquement de façon journalière, à leur frais, au nettoyage extérieur du chantier afin d'enlever les gravois, déchets, détritits,

débris, emballages ou autres chutes, ayant une répercussion directe ou indirecte sur l'état de propreté du proche voisinage du chantier.

Les Entreprises devront tout mettre en œuvre pour garder le chantier propre. Aucun écart ne sera toléré. Si une entreprise est défaillante, une entreprise de nettoyage interviendra sous l'ordre du Représentant de la Personne publique ou du responsable des lieux sous la responsabilité du Représentant de la Personne publique, et ce à la charge de l'Entrepreneur.

Tout élément détérioré par suite de mauvais stockage, d'accident de manipulation ou de mise en œuvre, est remplacé par l'entrepreneur à ses frais.

Le nettoyage du chantier et des abords sera assuré par l'Entreprise titulaire du lot et s'effectuera quotidiennement sans aucune indemnité et sans nouvel ordre. Le tri sélectif des déchets est obligatoire.

0.5 ACCES DE CHANTIER

Pendant toute la durée des interventions sur le chantier, l'entreprise doit prendre toutes les mesures nécessaires pour ne pas détériorer ou salir les voies existantes intérieures ou extérieures aux sites ; elle aura à supporter les conséquences de toute négligence constatée à ce niveau (procès-verbal, arrêt de chantier, etc...).

0.5 SANITAIRES DE CHANTIER

Pendant toute la durée des interventions sur le chantier, les entreprises pourront utiliser les sanitaires présents sur site.

Une attention toute particulière devra être portée à son entretien.

Dans le cas où il serait constaté un manque d'entretien flagrant, un nettoyage sera demandé aux entreprises.

S'il n'est pas concluant, le nettoyage sera réalisé par une entreprise choisi par le maitre d'œuvre et le cout sera supporté par l'ensemble des entreprises par retenues sur factures.

I. LOT 1 GROS ŒUVRE

1.1 DESIGNATION DES TRAVAUX

L'entreprise aura à sa charge l'ensemble des travaux du présent marché.

La liste des travaux est détaillée ci-dessous.

L'entreprise titulaire devra avoir compris dans son offre forfaitaire tous les travaux indispensables à l'achèvement complet et dans les règles de l'ensemble de ses missions et marchés.

Aucun supplément de prix ne sera accepté, sauf modifications faisant l'objet d'ordres formels et écrits du maître d'ouvrage.

1.2 TRAVAUX A REALISER

1.1.1 Cage d'ascenseur

Percement des dalles bétons pour création d'une cage d'ascenseur, comprenant :

- Mise en place d'étais
- Ouverture des 3 dalles
- Evacuation des gravois
- Création d'une gaine de réservation 1.40 m * 1.65 m en blocs béton
- Réalisation d'une rampe de 8 cm * 150 cm * 50 cm au R-1
- Linteaux, ferrailage et toutes sujétions comprises

Quantité : 1 ens

Localisation : suivant plan

1.1.2 Dépose de cloisons légères

Dépose et évacuation de cloisons légères :

- Une avec porte et vitrages, sur une longueur de 5.30 m et une hauteur de 3.30 m
- Une en briques légères avec porte sur une longueur de 7.40 m sur une hauteur de 3.30 m
- Une en plaque de plâtre avec porte sur une longueur de 2.80 m et une hauteur de 2.50 m

Quantité : 48.91 m²

Localisation : suivant plan R+1 et sous sol

1.1.3 Passage libre à créer

Dans cloisons de 10 à 15 cm d'épaisseur, réalisation de deux ouvertures dans mur, comprenant :

- Mise en place d'étais,
- Démolition de maçonneries,
- Evacuation des gravois,
- Réalisation d'un linteau de section nécessaire,
- Finition des tableaux lisse

Quantité : 2

Dimensions finies: - 1.20 m de largeur par 2.05 m de hauteur sous linteau

- 1.55 m de largeur par 2.05 de hauteur sous linteau

Localisation : suivant plan R+1

1.1.4 Massif béton

Réalisation d'un massif béton, dosé 250 kg, finition lisse.

Dimensions: 2.00 m x 1.50 m x 0.6 m

Localisation : suivant plan coupe

1.1.5 Local poubelle

Elévation de mur en parpaing de 15 cm sur 3 coté de la dalle dimensionné ci-dessus et sur une hauteur de 2.50 m. Comprenant une réservation pour une porte coupe-feu (205 x 83) avec linteau préfabriqué. Plafond en dalle ciment. Finition des murs intérieurs et extérieurs à l'enduit prêt à l'emploi.

Quantité: 1 ens

Localisation : suivant plan RDC

1.1.6 Radiateur acier

Dépose et évacuation de l'ensemble des radiateurs et des tuyauteries

Quantité: 1 ensemble

Localisation : ensemble de l'étage

1.1.7 Barreaudage

Dépose et évacuation de l'ensemble des barreaudages situés devant les fenêtres coté rue Gallerand

Quantité: 1 ensemble

Localisation : fenêtre étage côté rue Gallerand

1.1.8 Coffre fort

L'entreprise devra l'évacuation du coffre fort situé cote rue Gallerand (poids estimé à 300 kg)

Quantité: 1

Localisation : R+1

1.1.9 Monte charge

Dépose et évacuation du monte charge situé dans la cage d'escalier

Quantité: 1

Localisation : entre RDC et R+2

1.3 VARIANTE OBLIGATOIRE

1.3.1 Puits de lumière

Réouverture du puits de lumière comprenant évacuation des gravats

Surface: 17.20 m²

II. LOT 2 MENUISERIES EXTERIEURES

2.1 DESIGNATION DES TRAVAUX

2.1.1 Généralité

L'entreprise aura à sa charge l'ensemble des travaux du présent marché.

La liste des travaux est détaillée ci-dessous.

L'entreprise titulaire devra avoir compris dans son offre forfaitaire tous les travaux indispensables à l'achèvement complet et dans les règles de l'ensemble de ses missions et marchés.

Aucun supplément de prix ne sera accepté, sauf modifications faisant l'objet d'ordres formels et écrits du maître d'ouvrage.

2.1.2 Coordination

Préalablement à l'établissement de ses plans d'exécution et de détail, l'entrepreneur du présent lot devra se mettre en rapport avec les entrepreneurs des autres lots afin de prendre connaissance des ouvrages présentant une interférence sur ses propres prestations telles que : étanchéité et calfeutrement des menuiseries, feuillures, tapées, côtes en tableau, épaisseur des doublages, seuils, ...

2.2 TRAVAUX A REALISER

2.2.1 Dépose

L'entreprise devra la dépose et l'évacuation de l'ensemble des châssis vitré présent au niveau où sont réalisés les travaux, à savoir :

- 2 châssis de dimension 4490 x 1020 emplacement place Foch
- 3 châssis de dimension 1650 x 2450 emplacement rue Gallerand
- 1 châssis de dimension 1600 x 2450 emplacement rue Gallerand
- 2 châssis de dimension 2350 x 2450 emplacement rue Gallerand

2.2.2 Châssis vitré 4490 x 1020

Fourniture et pose d'ensemble vitré, en remplacement total ou en rénovation, en profilé aluminium de 50 mm, à rupture de pont thermique, de dimensions totales : 4490 x 1020 mm, comprenant 4 vitrages anti UV 4/16/4. Ayant deux vantailux ouvrant par soufflet. Ral 7016

Localisation : Coté place Foch

Quantité : 1

2.2.3 Châssis vitré 4490 x 1020

Fourniture et pose d'ensemble vitré, en remplacement total ou en rénovation, en profilé aluminium de 50 mm, à rupture de pont thermique, de dimensions totales : 4490 x 1020 mm, comprenant 4 vitrages anti UV 4/16/4. Ayant deux vantaux ouvrant par soufflet. Cette menuiserie devra

comporter un montant central d'une largeur de 200 mm afin de permettre l'appui d'une cloison.
Ral 7016

Localisation : Coté place Foch

Quantité : 1

2.2.4 Châssis vitré 1650 x 2450

Fourniture et pose d'ensemble vitré, en profilé aluminium de 50 mm, à rupture de pont thermique, de dimensions totales : 1650 x 2450 mm, comprenant des vitrages granités anti UV 4/16/4 securit sur une face jusqu'à 1 mètre du sol. Comprenant un vantail ouvrant oscillo-battant. Ral au choix du Maître d'œuvre. (crème / coquille d'œuf)

Localisation : Coté rue Gallerand

Quantité : 1

2.2.5 Châssis plein 1850 x 2450

Fourniture et pose d'un ensemble fixe, en profilé aluminium de 50 mm, en panneaux plein isolé. Ral au choix du Maître d'œuvre. (crème/coquille d'œuf)

Localisation : Coté rue Gallerand

Quantité : 1

2.2.6 Châssis vitré 1850 x 2450

Fourniture et pose d'ensemble vitré, en profilé aluminium de 50 mm, à rupture de pont thermique, de dimensions totales : 1850 x 2450 mm, comprenant vitrage 4/16/4 anti UV securit sur 1 face jusqu'à 1 mètre. Comprenant un vantail ouvrant oscillo-battant. Ral au choix du Maître d'œuvre. (crème/coquille d'œuf)

Localisation : Coté rue Gallerand

Quantité : 1

2.2.7 Châssis vitré 1600 x 2450

Fourniture et pose d'ensemble vitré, en profilé aluminium de 50 mm, à rupture de pont thermique, de dimensions totales : 1600 x 2450 mm, comprenant des vitrages anti UV 4/16/4 securit sur une face jusqu'à 1 mètre du sol. Comprenant un vantail ouvrant oscillo-battant. Ral au choix du Maître d'œuvre. (Crème / coquille d'œuf)

Localisation : Coté rue Gallerand

Quantité : 1

2.2.8 Châssis vitré 2350 x 2450

Fourniture et pose d'ensemble vitré, en profilé aluminium de 50 mm, à rupture de pont thermique, de dimensions totales : 2350 x 2450 mm, comprenant vitrage 4/16/4 anti UV securit sur une face jusqu'à 1 mètre Comprenant deux vantaux ouvrant oscillo-battant. Cette menuiserie devra

comporter un montant central d'une largeur de 200 mm afin de permettre l'appui d'une cloison. Ral au choix du Maître d'œuvre. (Crème / coquille d'œuf)

Localisation : Coté rue Gallerand

Quantité : 1

2.2.9 Châssis vitré 2350 x 2450

Fourniture et pose d'ensemble vitré, en profilé aluminium de 50 mm, à rupture de pont thermique, de dimensions totales : 2350 x 2450 mm, comprenant vitrage 4/16/4 anti UV securit sur une face jusqu'à 1 mètre. Comprendant 1 vantail ouvrant oscillo-battant. Ral au choix du Maître d'œuvre. (Crème / coquille d'œuf)

Localisation : Coté rue Gallerand

Quantité : 1

2.2.10 Porte entrée rez-de-chaussée

Fourniture et pose d'une porte d'entrée, ouvrant sur l'extérieur, en lieu et place de l'actuelle porte, comprenant :

- La dépose et l'évacuation de la porte actuelle de la partie fixe
- La mise en place d'un ensemble comprenant :
 - o Un vantail ouvrant d'un passage de 90 cm
 - o Un second vantail semi-fixe sur le restant de la largeur (l'ensemble ouvrant et semi fixe devant permettre un passage libre d'1.40m)
 - o Le vantail principal sera équipé d'un ferme porte, de deux bâtons de maréchal, d'une serrure à rouleau avec cylindre équipé d'un bouton moleté, d'une serrure de sûreté 5 points
 - o Le vantail semi fixe sera équipé d'une crémone pompier
 - o Double vitrage clair, sécurité, suivant la réglementation ERP
 - o Les ensembles vitrés disposeront de deux contrastes visuels à 1.10 m et 1.60 m conforme à la réglementation
 - o Tous habillage de finition (baguettes, chants plats, fourrures de compensation précadre, ...)
 - o Ral 7016

2.3 VARIANTE OBLIGATOIRE

2.3.1 Verrière

Dépose et évacuation de l'ensemble verrière, comprenant :

- La structure en bois,
- Les tôles en fibrociment amianté en décharge spécialisée
- Les tôles en verre renforcé.

Fourniture et pose d'une verrière en aluminium, recouverte de tôle polycarbonate, compris faitière, rive et toutes sujétions en lieu et place de celle déposée.

Localisation : toiture terrasse

III. LOT 3 MENUISERIES INTERIEURES

3.1 DESIGNATION DES TRAVAUX

3.1.1 Généralités

L'entreprise aura à sa charge l'ensemble des travaux du présent marché.

La liste des travaux est détaillée ci-dessous.

L'entreprise titulaire devra avoir compris dans son offre forfaitaire tous les travaux indispensables à l'achèvement complet et dans les règles de l'ensemble de ses missions et marchés.

Aucun supplément de prix ne sera accepté, sauf modifications faisant l'objet d'ordres formels et écrits du maître d'ouvrage.

L'entreprise titulaire n'aura à sa charge que la fourniture des équipements décrits ci dessous. La pose sera à la charge du lot 4 : Plâtrerie et faux plafond

3.1.2 Coordination.

Préalablement à l'établissement de ses plans d'exécution et de détail, l'entrepreneur du présent lot devra se mettre en rapport avec les entrepreneurs des autres lots afin de prendre connaissance des ouvrages présentant une interférence sur ses propres prestations telles que : étanchéité et calfeutrement des menuiseries, feuillures, tapées, côtes en tableau, épaisseur des doublages, seuils, ...

3.2 TRAVAUX A REALISER

3.2.1 Porte coupe feu

Fourniture et pose de bloc porte âme pleine, coupe feu $\frac{1}{2}$ heure, avec ferme porte.

Quantité : 1

Dimension : 205 x 83

Localisation : Local poubelle rdc

3.2.2 Porte coupe feu

Fourniture et pose de bloc porte âme pleine, coupe feu $\frac{1}{2}$ heure, avec ferme porte, compris dépose et évacuation de la porte actuellement présente

Quantité : 1

Dimension : 200 x 70

Localisation : Local tgbt étage

3.2.3 Porte bureau coupe feu poussant gauche

Fourniture et pose de bloc porte à âme pleine, poussant gauche, coupe feu $\frac{1}{2}$ heure, montant sur huisserie bois, finition stratifié coloris au choix du Maître d'œuvre.

Poigné et plaque de protection inox
Serrure à cylindre européen

Quantité : 1
Dimension : 205 x 93
Localisation : Porte local ménage R+1

3.2.4 Porte bureau poussant droit

Fourniture et pose de bloc porte à âme pleine, poussant droit, montant sur huisserie bois, finition stratifié coloris au choix du Maître d'œuvre.

Poigné et plaque de protection inox
Serrure à cylindre européen
Oculus de dimension 200 mm x 1500mm installé coté poignée

Quantité : 5
Dimension : 205 x 93
Localisation : Porte bureau étage suivant plan

3.2.5 Porte bureau poussant gauche

Fourniture et pose de bloc porte à âme pleine, poussant gauche, montant sur huisserie bois, finition stratifié coloris au choix du Maître d'œuvre.

Poigné et plaque de protection inox
Serrure à cylindre européen.
Oculus de dimension 200 mm x 1500mm installé coté poignée

Quantité : 8
Dimension : 205 x 93
Localisation : Porte bureau étage suivant plan

3.2.6 Châssis vitré fixe

Pour partie haute de cloison 115/90, fourniture de châssis vitré fixe, d'une hauteur totale de 60 cm, comprenant :

- Cadre en sapin, finition à peindre, feuilluré et enveloppant l'épaisseur de cloison
- Vitrage d'épaisseur 4 mm posé sous parclose

Pose à la charge du lot 4 - Plâtrerie / Faux plafond

Quantité : 7
Longueur : 3.85 ml
2.30 ml
2.50 ml
2.00 ml (3 u)
1.60 ml
Localisation : suivant plan

3.2.7 Châssis vitré fixe

Dans cloison 115/90, fourniture d'un châssis vitré fixe, comprenant :

- Cadre en sapin, finition prêt à peindre, feuilluré et enveloppant l'épaisseur de la cloison,
- Vitrage granité 4mm posé sous parclose

Pose à la charge du lot 4 - Plâtrerie / Faux plafond

Quantité : 1

Dimensions : H : 160 cm, longueur 235 cm

Localisation : Cloison salle de réunion

3.2.8 Châssis vitré fixe

Dans cloison 115/90, fourniture d'un châssis vitré fixe, comprenant :

- Cadre en sapin, finition prêt à peindre, feuilluré et enveloppant l'épaisseur de la cloison,
- Vitrage clair 4 mm posé sous parclose

Pose à la charge du lot 4 - Plâtrerie / Faux plafond

Quantité : 2

Dimensions : H : 160 cm, longueur 150 cm et H : 160 cm, longueur 170 cm

Localisation : Suivant plan R+1

3.2.9 Châssis vitré ouvrant

En lieu et place de deux châssis fixes en aluminium gris anthracite, fourniture et pose d'ensemble ouvrant oscillo-battant.

Quantité : 2

Dimensions des vitrages actuels : H : 158 cm, l : 98 cm

Localisation : Au niveau de la reprographie niveau RDC - voir plan

3.2.10 Porte en haut escalier

Dépose et évacuation de la porte bois et de son huisserie, sciage de la partie haute afin de permettre un passage de 2.5m de haut, compris compensation pour tenir l'ensemble reprise sur mur et tête de cloison si nécessaire.

Quantité : 1 ensemble

Localisation : en haut de l'escalier béton côté salle repas

3.2.11 Tête de cloison

Fourniture et pose de tête de cloison, en panneau mdf 18 mm, sur passage libre créé par le lot GO

Quantité : 2

Dimensions des passages : 2.05 m x 1.20 m et 2.05 m x 1.55 m

Localisation : passage libre suivant plan

3.2.12 Tablette

Sur tableau bas des baies vitrées niveau place Foch, fourniture et pose de tablette en mdf 18 mm

Quantité : 4

Dimensions: 4.75 m x 0.55 m
2.25 m x 0.55 m
2.15 m x 0.55 m
4.80 m x 0.55 m

Localisation : baies vitrées place Foch

3.2.13 Coffre

Fourniture et pose de coffre bois avec portes afin de dissimuler le TGBT du rez-de-chaussée, le compteur électrique au rez-de-chaussée et la trappe coté place FOCH

Dimension : 1.20 m x 1.00 m pour le TGBT
0.90 m x 0.50 m pour le compteur électrique
0.70 m x 0.70 m pour la trappe d'accès

3.2.14 Butées de porte

Fourniture et pose chevillée d'un butoir de porte en caoutchouc sur monture métallique en sol ou en plinthe.

Quantité : 13

Localisation : à chaque porte sauf TGBT et local poubelle.

3.2.15 Plaque de porte

Fourniture et pose de plaque de porte en aluminium avec plaque de protection en acrylique, permettant le remplacement facile de la carte intérieure.

Quantité : 12

Localisation : sur chaque porte de bureau, local ménage, salle de réunion et salle repas

3.2.16 Eveil à la vigilance

Fourniture et pose de clous podocatactiles, à visser, sur la largeur de l'escalier et une profondeur de 15 cm.

Quantité : 3 ensembles

Localisation : en haut de chaque palier

3.3 VARIANTE OBLIGATOIRE

3.3.1 Escalier

Dépose et évacuation de la main courante de l'escalier existant.

Fourniture et pose, **par dessus l'escalier béton actuellement présent**, d'un escalier bois, pente 30 °, largeur 1.40 m, un quart tournant, en bois massif dur (hêtre, chêne, ...), palier d'arrivé et deux accès droit au niveau desservi

Marches (épaisseur 30 mm mini) avec contre marche entres limons.

Nez de marche antidérapants et contrastés visuellement

Angles arrondis

1^{re} et dernière contremarche contrastées visuellement.

Palier d'arrivé.

Main courantes ronde de 40 mm, hauteur 1m, débord d'un giron en partie haute et basse, câble intermédiaire en inox espacé de 18 cm max.

Tous les bois devront être rabotés et poncés fin sur toutes les faces.

Finition vitrificateur (1 couche fond dur, 2 couches vitrificateur)

Quantité : 1

Localisation : entre rdc et étage

IV. LOT 4 PLATRERIE ET FAUX PLAFOND

4.1 DESIGNATION DES TRAVAUX

L'entreprise aura à sa charge l'ensemble des travaux du présent marché.

La liste des travaux est détaillée ci-dessous.

L'entreprise titulaire devra avoir compris dans son offre forfaitaire tous les travaux indispensables à l'achèvement complet et dans les règles de l'ensemble de ses missions et marchés.

Aucun supplément de prix ne sera accepté, sauf modifications faisant l'objet d'ordres formels et écrits du maître d'ouvrage.

4.1 TRAVAUX A REALISER

4.1.1 Cloisons phonique

Réalisation de cloisons en Placostil 115/90 comprenant :

- Hauteur des cloisons 3.40 m sous plafond
- Ossature métallique
- Laine minérale
- Isolation acoustique 48 dB
- Doublage en plaque de plâtre BA 12.5 mm,
- Protection en pied par feutre bitumé et étanchéité par joint mousse sous rail bas.
- Traitement des joints pour mise en peinture

L'entreprise devra inclure dans son offre la pose des châssis fournis par le lot 3 Menuiseries Intérieures

Longueur total : 75.43 Ml

Localisation : ensemble des cloisons créés au RDC et R+1

4.1.2 Cloison coupe feu

Réalisation de cloisons en Placostil coupe feu une heure, comprenant :

- Hauteur des cloisons 3.40 m sous plafond
- Ossature métallique 45mm
- Plaque de plâtre coupe feu
- Isolant.
- Traitement des bandes pour mise en peinture

Longueur totale : 3.65 Ml

Localisation : intérieur local TGBT

4.1.3 Doublage avec isolant

Habillage intérieur des murs existants comprenant :

- Ossature en galva comprenant rails et montant, entraxe suivant la hauteur,

- Parement 1 plaque plâtre à face cartonné de 12.5 mm d'épaisseur
- Isolation laine de verre roulée de 100 mm d'épaisseur
- Traitement des joints pour mise en peinture

Localisation : Mur étage côté rue Foch et Gallerand

Surface total : 1.80m x 13.46m côté Foch = 24.23 m²

0.50x x 10.00m côté Gallerand = 5.00 m²

4.1.4 Doublage sans isolant

Habillage intérieur des murs existants comprenant :

- Ossature en galva comprenant rails et montant, entraxe suivant la hauteur,
- Parement 1 plaque plâtre à face cartonné de 12.5 mm d'épaisseur
- Traitement des joints pour mise en peinture

Localisation : rez-de-chaussée

Surface total : 8.70 m x 4.38 m = 38.11 m²

4.1.5 Doublage coupe feu 1 heure

Habillage intérieur du local ménage, comprenant

- Ossature en galva comprenant rails et montant, hauteur 3.40 m,
- Parement plaque de plâtre coupe feu 1 heure
- Traitement des joints pour mise en peinture

Longueur total : 3.85 m x 3.40 et 1.34 m x 1.80 m soit 15.50 m²

Localisation : Deux murs du local ménage

4.1.6 Condamnation de porte

Condamnation d'une porte, comprenant dépose et évacuation de la porte existante, ossature, laine de verre, et toutes sujétions.

Dimension : (80 cm x 210 cm)

Localisation : Voir plan R+1 avant travaux

4.1.7 Faux plafond

Fourniture et pose d'un faux plafond en dalles 600 x 600, comprenant :

- Suspentes métalliques,
- Porteurs répartis
- Entretoises
- Cornières de rives
- Ossatures semis apparentes de 15 mm

La partie au dessus du puits de lumière sera en dalle opale (surface de 17.20 m²)

Le faux plafond du R+1 devra être descendu à une hauteur de 2.80 m afin de permettre le passage des fluides et des câbles électriques. Il conviendra de traiter les côtés des rue Foch et Gallerand en pente.

Localisation : plafond de l'entrée et du 1^{er} étage

Surface : 11.5 m² et 213 m² soit 224.5 m²

4.1.8 Plafond coupe feu

Réalisation d'un plafond coupe feu 1 heure, comprenant :

- Fourrures métallique
- Plaque de plâtre coupe feu 1h
- Traitement des joints pour mise en peinture.

Localisation : plafond local TGBT, local ménage

Surface : 1.70 m² et 5.80 m²

4.1.9 Laine de verre faux plafond

Fourniture et mise en œuvre d'une isolation thermique déroulée constituée :

- D'un feutre isolant de laine de verre en deux couches croisées, une couche en feutre nu et une couche de kraft par vapeur disposé côté plafond
- Epaisseur 200 mm minimum
- Réaction au feu MO

Localisation : sur l'ensemble du faux plafond hors partie en dalle opale

Surface : 207.30 m²

V. LOT 5 ELECTRICITE

5.1 DESIGNATION DES TRAVAUX

L'entreprise aura à sa charge l'ensemble des travaux du présent marché.

La liste des travaux est détaillée ci-dessous.

L'entreprise titulaire devra avoir compris dans son offre forfaitaire tous les travaux indispensables à l'achèvement complet et dans les règles de l'ensemble de ses missions et marchés.

Aucun supplément de prix ne sera accepté, sauf modifications faisant l'objet d'ordres formels et écrits du maître d'ouvrage.

5.1 TRAVAUX A REALISER

5.1.1 Branchement de chantier

Le présent lot devra la mise en œuvre d'un coffret de prises pour les travaux du bâtiment. Ce coffret sera conforme à la réglementation sur la protection des travailleurs, équipés, à minima, de :

- 1 voyant « sous tensions »
- 1 bouton poussoir arrêt d'urgence
- 2 disjoncteurs tripolaires 32A+T
- 4 disjoncteurs monophasés
- 4 prises bipolaires 10/16 A+T

5.1.2 Dépose

Dépose des équipements, comprenant :

- Dépose et évacuation des installations électriques existantes non utilisées (luminaires, prises, goulottes, circuit d'alimentations ...),

5.1.3 Tableau électrique

Fourniture et pose d'un tableau électrique comprenant :

- Alimentation depuis le TGBT du rez-de-chaussée, comprenant câble de section suffisante et protection en départ.
- 1 tableau électrique 4R 18M, compris disjoncteurs, différentiels, télerupteurs, étiquetage et schéma.

Quantité : 1 ens

Localisation : local TGBT étage

5.1.4 Eclairage 600 x 600

Fourniture et pose de dalles LED 600 x 600 encastrées en faux plafond, ou équivalent. L'ensemble permettant un rendu d'éclairément au sol de 300 lux, comprenant alimentation depuis le TGBT du niveau 1.

Quantité : 38

Localisation : suivant plan

5.1.5 Applique murale

Fourniture et pose d'applique LED murale décorative, compris alimentation depuis TGBT niveau 1.

Quantité : 2

Localisation : suivant plan

5.1.6 Applique murale avec détecteur de mouvement

Fourniture et pose d'applique LED murale décorative, avec détecteur de mouvement, compris alimentation depuis TGBT niveau 1.

Quantité : 2

Localisation : suivant plan

5.1.7 Rampe LED

Fourniture et pose rampe led, compris alimentation

Quantité : 3

Localisation : Local TGBT, local ménage et local poubelle

5.1.8 Commande d'allumage

Fourniture et pose d'équipements installés comme suit :

- Bouton va et vient :
 - o **Quantité** : 15
 - o **Emplacement** : Entré de chaque bureau, TGBT, salle de réunion, salle de repas, entrée du rdc, local ménage et local poubelle (voir plan)
- Bouton poussoir avec voyant lumineux sur télérupteur
 - o **Quantité** : 5
 - o **Emplacement** : espace commun, voir plan.

5.1.9 Applique à détecteur de mouvement

Dans la cage d'escalier, en remplacement des équipements présents, fourniture et pose d'appliques décoratives reliés aux détecteur de mouvement présent, permettant un rendu d'éclairage de 150 lux, compris câblage et protection. Toutes sujétions comprises

Quantité : 3

Localisation : cage d'escalier

5.1.10 Baie de brassage

La baie de brassage permettra le raccordement des portes de travail et la mise en place des éléments spécifiques sur le réseau.

L'alimentation en réseau informatique se fera depuis la baie située au niveau 0.

Cette baie devra pouvoir permettre le déploiement des réseaux (informatique et téléphonique) dans le niveau pour l'ensemble des 9 bureaux, de l'espace copieur, de la salle de réunion et de l'ascenseur, distribué comme ceci :

- Salle de repas : 1 info, 1 tel
- Bureau 1 : 1 info, 1 tel
- Bureau 2 : 1 info 1 tel
- Bureau 3 : 2 info, 2 tel
- Bureau 4 : 2 info, 2 tel
- Bureau 5 : 3 info, 3 tel
- Bureau 6 : 1 info, 1 tel
- Bureau 7 : 1 info, 1 tel
- Bureau 8 : 2 info, 2 tel
- Salle de réunion : 1 info, 1 tel
- Espace copieur : 2 info.
- Ascenseur : 1 tel

5.1.11 Poste de travail

La configuration des postes de travail intégrera les alimentations en courant fort et faible dans 1 goulotte 130 x 40, à 2 compartiments, faisant toute la longueur de la cloison sur la quelle elle sera fixée pour permettre l'installation de postes informatiques.

Chaque installation comprendra :

- 4 PC 2+T, pouvant être déplacées sur l'ensemble de la longueur de la goulotte,
- 2 prises RJ45, pouvant être déplacées sur l'ensemble de la longueur de la goulotte,

Quantité : 15 ensembles

Implantation : suivant plan

5.1.12 Prises électriques

Fourniture et pose de prises électriques 10/16 A 2P+T, avec plaque de finition, compris alimentation depuis tableau électrique par câble R2V 3G2.5.

Elles seront installées à 25 cm du sol fini.

Quantité : 16

Localisation : suivant plan

5.1.13 Alimentation élévateur PMR

L'entreprise devra réaliser l'alimentation de l'élévateur PMR de la façon suivante :

- Alimentation MONO 230 V P+N+T, section suivant abaque NFC 15.100 -P : 1.5 kW
- Protection 20/30 mA - Disjoncteur courbe C

Quantité : 1 ens

5.1.14 Sécurité incendie

Fourniture et pose d'une sirène repris sur la centrale T4 présente sur site, compris câblage, fixation, ... :

Quantité : 1

Localisation : dans espace commun

5.1.15 Eclairage de sécurité

Fourniture et pose de blocs d'évacuations de secours repris sur l'installation présente.

Quantité : 2

5.1.16 Déplacement équipements installés

L'entreprise devra réaliser :

- Le déplacement d'un interrupteur va et vient situé au rez de chaussé
- Le déplacement d'un détecteur de mouvement situé au R-1

5.1.17 Vidéoprojecteur plafond

Fourniture et pose d'un vidéoprojecteur en plafond, comprenant :

- Support mobilité 3D, afin de pivoter, tourner et orienter le projecteur
- Projecteur avec technologie DLP 3D Ready
- Résolution native de 1280 x 800 (WXGA) / Maximum 1920 x 1200
- Contraste : 20 000:1
- Luminosité : 3700 lm
- Lampe avec durée de vie standard de 5000 heures
- Zoom numérique et panoramique
- Connectiques : HDMI, VGA, USB
- Télécommande.
- Compris câble HDMI, VGA et Audio allant du vidéo projecteur à la table de réunion (descente propre en goulotte ou dans les cloisons)

VI. LOT 6 - PEINTURES - SOLS SOUPLES

6.1 DESIGNATION DES TRAVAUX

L'entreprise aura à sa charge l'ensemble des travaux du présent marché.

La liste des travaux est détaillée ci-dessous.

L'entreprise titulaire devra avoir compris dans son offre forfaitaire tous les travaux indispensables à l'achèvement complet et dans les règles de l'ensemble de ses missions et marchés.

Aucun supplément de prix ne sera accepté, sauf modifications faisant l'objet d'ordres formels et écrits du maître d'ouvrage.

6.1 TRAVAUX A REALISER

6.1.1 Parois en plâtre

Mise en peinture de l'ensemble des parois en plaque de plâtre de la façon suivante :

- Travaux préparatoires : égrenage, impression, rebouchage, ponçage.
- 1 couche d'impression
- Finition 2 couches de peinture acrylique satiné (couleur au choix du maître d'œuvre)

Localisation : ensemble des cloisons, doublage, et plafond.

Surface : 532.65 m²

6.1.2 Parois latérales

Mise en peinture de l'ensemble des parois latérales de la façon suivante :

- Travaux préparatoires : égrenage, impression, rebouchage, ponçage.
- 1 couche d'impression
- Finition 2 couches de peinture acrylique satiné (couleur au choix du maître d'œuvre)

Localisation : ensemble des murs non doublé et cage d'escalier.

Surface : 210 m²

6.1.3 Murs béton

Mise en peinture du revêtement en voile béton du local poubelle et des poteaux du R+1 de la façon suivante :

- 2 couches de peinture à base de résine (couleur au choix du maître d'œuvre)

Localisation : local poubelle

Surface : 30 m²

6.1.4 Boiseries

Mise en peinture des revêtements bois (huisseries, cadre châssis, tablettes, tête de cloison, plinthes) de la façon suivante :

- Travaux préparatoires : impression, rebouchage, ponçage

- Finition : 2 couches de peinture acrylique satinée (couleur au choix du Moe)

Localisation : ensemble des parties boisées (voir lot menuiseries intérieures, et article 6.1.6 du présent lot), et partie local sono.

6.1.5 Revêtements de sol

Fourniture et pose d'un revêtement de sol de type pvc clip 55, compris reprise des sols (ponçage, ragréage, ...)

- Teinte au choix du maître d'œuvre.

Localisation : ensemble de l'étage, et rez-de-chaussée

Surface : 205 m²

6.1.6 Plinthes

Fourniture et pose de plinthes en bois prêtes à peindre (épaisseur 10 mm, largeur 100 mm)

Linéaire : 170 ml

6.1.7 Tapis d'entrée

Fourniture et pose libre de tapis de propreté plombant en textile tufté, avec bord caoutchouc amincis. Dimensions 1.50 x 1.00 mètre.

Localisation : entrée rez-de-chaussée.

6.1.8 Film sur dalle verre

Fourniture et pose d'un film sur dalle verre permettant le passage de la lumière mais ne permettant pas la vue de l'étage depuis la partie basse.

Localisation : Dalle en verre

Surface : 17.20 m²

6.1.9 Nettoyage

Après achèvement des travaux et après toutes reprises éventuelles, l'entrepreneur devra le nettoyage complet des zones touchées par les travaux, à savoir :

- Nettoyage des peintures et des menuiseries
- Nettoyage de tous les vitrages
- Nettoyage des poignées de porte et garniture
- Nettoyage des sols y compris les plinthes
- Nettoyage des escaliers empruntés par les travaux
- Nettoyage des plaques de l'appareillage électrique

Localisation : à tout endroit nécessaire.

VII. LOT 7 - CHAUFFAGE / PLOMBERIE

7.1 DESIGNATION DES TRAVAUX

7.1.1 Généralités

L'entreprise aura à sa charge l'ensemble des travaux du présent marché.

La liste des travaux est détaillée ci-dessous.

L'entreprise titulaire devra avoir compris dans son offre forfaitaire tous les travaux indispensables à l'achèvement complet et dans les règles de l'ensemble de ses missions et marchés.

Aucun supplément de prix ne sera accepté, sauf modifications faisant l'objet d'ordres formels et écrits du maître d'ouvrage.

7.1.2 Réception des ouvrages

La réception des travaux comporte obligatoirement les travaux suivants :

Les essais des installations, notamment : étanchéité des canalisations, essais de fonctionnement individuel des appareils, essais de fonctionnement des installations dans leur ensemble.

Le Contrôle de conformité aux règlements.

Le Contrôle des dimensionnements, qualité et condition de pose.

La remise des notices de fonctionnement et d'entretien des ouvrages.

7.2 TRAVAUX A REALISER

Le présent lot aura à sa charge des travaux de plomberie ainsi que la fourniture et pose d'un système VRV 3 tubes afin de permettre le chauffage ou le refroidissement (en simultané) des pièces créées dans cette consultation.

Les pièces à traiter sont :

- Les bureaux
- La salle de réunion
- La salle de repas
- Les circulations de l'étage

7.3 SYSTEME VRV

7.3.1 Principe

Les unités intérieures seront directement raccordées au groupe extérieur via un réseau de trois conduits en cuivre de qualité frigorifique et des jeux de raccords spécifiques préformés d'usine.

Les conditions de fonctionnement de chaque unité intérieure seront choisies individuellement par l'utilisateur à partir de télécommandes. Il est admis que chaque groupe pourra produire à la fois du chaud et du froid.

7.3.2 Unité extérieure

L'unité extérieure sera assemblée, testée en usine.

L'unité extérieure comportera les éléments principaux suivants :

- Carrosserie en tôle galvanisée revêtue d'une résine polypropylène imperméable

L'unité sera installée sur la terrasse du bâtiment. L'entreprise devra ainsi prévoir dans son offre le coût de manutention de l'unité.

Il sera prévu des silents-blocs pour la fixation du groupe.

7.3.3 Unités intérieures

Les unités intérieures seront sélectionnées en fonction des besoins thermiques des locaux majorés de 20% ainsi que des contraintes d'installation (poutre, faux plafond, maintenance, accès aux filtres...).

Les unités intérieures seront directement placées dans les différents locaux à traiter. Le fluide frigorigène (R410A) sera acheminé en provenance du groupe extérieur dans l'état correspondant au mode de fonctionnement demandé (chaud ou froid), et le transfert de chaleur s'effectuera directement avec l'air du local considéré.

Elles seront pilotées par télécommande non filaire.

7.3.4 Liaisons frigorifiques

Le raccordement entre le groupe extérieur et les unités intérieures se fera par l'intermédiaire de conduits cuivre déshydratés de qualité frigorifique et d'une épaisseur adaptée à l'utilisation du R410a.

Tous les raccordements seront réalisés par brasure (entre 5% et 15% d'argent), sous atmosphère neutre (azote) et une attention particulière devra être apportée durant l'installation pour réduire tous risques d'humidité, d'impuretés créant une oxydation à l'intérieur des conduits.

Lors de la fixation des tuyauteries frigorifiques, l'entreprise veillera à tenir compte de la dilatation linéaire du cuivre liée aux variations de température (de 0 à 55°C, +/- 0,85 mm/m).

Les différentes dérivations se feront par l'intermédiaire de raccords frigorifiques spécifiques au fournisseur des installations de chauffage/climatisation.

Chaque tuyauterie sera isolée indépendamment avec de la gaine isotherme MO d'épaisseur minimale de 19 mm.

Les réseaux en extérieur sont à calorifuger par manchons de même type d'épaisseur avec une protection spécifique MECANIQUE pour protection des UV et des rongeurs.

En faux-plafond, les liaisons frigorifiques chemineront sur un chemin de câble de type CABLOFIL. Elles devront être fixées à ce dernier par des colliers isolés tous les 5m (au maximum).

Les canalisations apparentes seront dissimulées sous goulotte PVC blanche spécifiquement prévue pour les réseaux de climatisation.

Le présent lot devra l'ensemble des prestations nécessaires au passage de ces réseaux :

- Les percements dans les murs/cloisons/planchers sont à la charge du présent lot.
- Les rebouchages seront effectués de façon à ce que les murs/cloisons/dalles retrouvent leur degré coupe-feu.
- Le démontage/remontage soigné des gaines/caissons techniques existants.
- Le démontage/remontage soigné des faux-plafonds techniques existants

7.3.5 Condensats

Les réseaux d'évacuation des condensats seront réalisés en tube PVC, y compris tous raccords, supports et accessoires nécessaires à leur bonne mise en œuvre.

Les condensats seront évacués gravitairement vers la chute EU située à proximité. Dans le cas d'impossibilité d'écoulement gravitaire, des pompes de relevage seront incorporées à l'appareil.

Le présent lot devra l'ensemble des sujétions d'adaptation des réseaux EU existants pour permettre le raccordement des condensats.

7.3.6 Electricité

Les alimentations électriques seront réalisées conformément à la norme française. L'ensemble des câbles d'alimentation chemineront depuis leurs origines dans les vides de construction de l'établissement (faux plafonds, gaines techniques, etc.).

Les protections seront installées dans le Tableau Générale Basse Tension du bâtiment et seront réalisées par disjoncteur ayant le pouvoir de coupure nécessaire, différentiel 30mA.

L'intégration de la protection dans le TGBT comprendra la remise à jour des schémas, les incidences dans l'AGBT pour raccordement amont de la protection et toutes sujétions d'identifications des départs, mise en place de plastrons, etc.

7.3.7 Mise en service

L'installation terminée, le réseau seul sera mis sous pression d'azote. Ce test sera réalisé durant 24 heures avec les vannes de l'unité extérieure fermées. Une recherche de fuite sera éventuellement faite.

L'installation sera soigneusement tirée au vide et laissée au vide jusqu'à la mise en route.

Le métré (branche par branche) de l'installation sera nécessaire avant la mise en service afin de calculer le complément de charge de réfrigérant éventuel. La charge de l'installation en fluide frigorigère R410A sera effectuée par l'entreprise après parfait achèvement de la totalité des phases décrites ci-dessus.

Le système sera OBLIGATOIREMENT mis en service par le constructeur afin d'engager la garantie.

7.3.8 Divers

L'entreprise devra également :

- Les fourreaux et rebouchage étanches après le passage de ses réseaux.
- Les plans de RESERVATIONS, EXECUTION et de DETAILS
- Les notices techniques du matériel (DOE)
- La notice de fonctionnement et d'entretien des installations.
- L'information pour le personnel de maintenance des installations

7.4 PLOMBERIE

7.4.1 Evier

L'entreprise devra réaliser la dépose, le déplacement et la repose de l'ensemble meuble évier, compris raccordement et évacuation.

Quantité : 1 ens

7.4.2 WC PMR

Fourniture et pose d'un WC PMR sur pied, compris raccordement en arrivé et en évacuation.

Quantité : 1 ens

Localisation : Nouveau sanitaire R+1

7.4.3 Lavabo PMR

Fourniture et pose d'un lavabo PMR en céramique avec mitigeur adapté, compris raccordement en arrivé et en évacuation.

Quantité : 1 ens

Localisation : Nouveau sanitaire R+1

7.4.4 Déplacement compteur d'eau

L'entreprise devra procéder au déplacement du compteur d'eau situé au R-1 afin de permettre l'installation de l'ascenseur basse vitesse.

Quantité : 1 ens

Localisation : Nouveau sanitaire R+1

VIII. LOT 8 - MOBILIER

8.1 DESIGNATION DES TRAVAUX

L'entreprise aura à sa charge l'ensemble des travaux du présent marché.

La liste des travaux est détaillée ci-dessous.

L'entreprise titulaire devra avoir compris dans son offre forfaitaire tous les travaux indispensables à l'achèvement complet et dans les règles de l'ensemble de ses missions et marchés.

Aucun supplément de prix ne sera accepté, sauf modifications faisant l'objet d'ordres formels et écrits du maître d'ouvrage.

Les prestations comprennent :

- La fourniture et la livraison sur site et dans les locaux désignés à chaque niveau sur les plans architecte
- La répartition, le montage et la pose y compris le calage et le réglage y compris les fixations murales avec les moyens de fixation appropriés
- Le stockage et la protection avec pose
- Les joints et les habillages nécessaires (fileur, couvre joints, etc ...)
- Tous les essais de fonctionnement et mise en jeux
- Tous les accessoires non explicitement décrits qui pourraient être nécessaires à l'achèvement correct et complet des meubles
- La fourniture des bordereaux quantitatifs précis lors de la livraison
- La fourniture des fiches techniques des matériels

8.1 TRAVAUX A REALISER

8.1.1 Bureau droit - Caisson hauteur bureau

Bureau de dimension d'environ L 1600 x P 800 - retour L 700 x P 800 - caisson l 450 P 800

Bureau et retour :

Le plan de travail sera en panneaux de particules épaisseur d'environ 24 mm minimum, finition stratifié ou mélaminé haute densité. Chants PVC droits.

Ce bureau sera équipé d'un voile de courtoisie.

Il permettra le cheminement des câbles horizontaux et verticaux et sera muni d'un obturateur.

La structure du piétement sera en tôle d'acier, d'une esthétique gracieuse, muni de vérins pour corriger les variations du sol. Il permettra la circulation verticale des fluides du sol jusque sous le plateau.

Couleur du plateau noyer, couleur du piétement métallique blanc

Caisson hauteur bureau :

Le corps du caisson sera en panneau de particules finition stratifié ou mélaminé haute densité.

Les façades seront en panneaux mélaminés (épaisseur d'environ 19 mm)

Les cuvettes des tiroirs seront métalliques et devront permettre tous type d'accessoirisations.

Les tiroirs seront montés sur glissières à bille et seront munis d'une tirette plumier.
La fermeture sera centralisée, serrure avec 2 clés.
Le caisson pourra être fixé sous le plateau du retour et servir également de piètement.
Couleur identique au bureau

Localisation : Dans bureaux du R+1

Quantité : 7

8.1.2 Siège de travail

Siège de travail avec coussin d'assise en mousse de polyuréthane ou polyester, le revêtement sera en tissu traité M1. Le dossier sera également en mousse avec tissu traité M1. La liaison assise piètement se fera par un fût en tube d'acier. Le piètement aura 5 branches avec roulettes freinées. Mécanisme contact permanent ou équivalent pour réglage de tension. L'assis sera réglable en hauteur par un vérin oléopneumatique et en profondeur. Coloris d'assises et de dossier au choix du maître d'œuvre.

L'ensemble devra répondre à un design contemporain.

Localisation : Dans bureaux du R+1

Quantité : 7

8.1.3 Chaise visiteur

Chaise monocoque en PVC, polypropylène ou équivalent. Les pieds seront en tube d'acier avec patins de protections antidérapants. Coloris au choix du maître d'œuvre. Ce siège devra être en cohérence avec les sièges de travail associés et devra avoir un design contemporain.

Localisation : Dans bureau R+1

Quantité : 10

8.1.4 Armoire haute porte rideaux

L 1200 x P 450 x H 1800 (+/- 10 %) 5 tablettes

Armoire métallique finition laquée glycérophtalique et rideau en PVC

Le corps de l'armoire sera en ossature monobloc soudée par points pour assurer une bonne rigidité et solidité.

Le fonctionnement du rideau sera silencieux. Les lames verticales du rideau seront en PVC et coulisseront sur un rail plastique ou métallique. La fermeture sera assurée par une serrure munie de 2 clés.

Les tablettes seront amovibles, métalliques et permettront le classement des dossiers suspendus. Elles seront réglables en hauteur.

Localisation : dans l'ensemble des bureaux

Quantité : 7

8.1.5 Table de réunion ovale

Table ovale de dimension d'environ L 360 x P 140 cm (2 plateau droits L 180 cm + 2 plateau ellipses)

Le plan de travail sera en panneaux de particules épaisseur d'environ 38 mm minimum, finition stratifié ou mélaminé haute densité. Chants PVC droits.

Le piétement sera de type métallique rond compris entre 60 et 80 mm de diamètre, finition laqué époxy, et muni de vérins pour corriger la variation du sol. Couleur de l'ensemble au choix du maître d'œuvre

8.1.6 Siège de réunion

Le coussin et le dossier seront en mousse de polyuréthane, le revêtement sera en tissu traité M1. Les pieds seront en tube d'acier laqués avec patins de protections antidérapants. Coloris d'assise et de dossier au choix du maître d'œuvre.

Localisation : Salle de réunion

Quantité : 12

IX. LOT 9 - ASCENSEUR

9.1 DESIGNATION DES TRAVAUX

L'entreprise aura à sa charge l'ensemble des travaux du présent marché.

La liste des travaux est détaillée ci-dessous.

L'entreprise titulaire devra avoir compris dans son offre forfaitaire tous les travaux indispensables à l'achèvement complet et dans les règles de l'ensemble de ses missions et marchés.

Aucun supplément de prix ne sera accepté, sauf modifications faisant l'objet d'ordres formels et écrits du maître d'ouvrage.

Les prestations comprennent :

- La fourniture et pose d'un élévateur PMR basse vitesse sur 4 niveaux.

9.2 TRAVAUX A REALISER

9.2.1 Elévateur PMR

Fourniture et pose d'un élévateur PMR basse vitesse permettant de desservir les niveaux : R-1, RDC, R+1 et R+2 du bâtiment.

Il aura les caractéristiques suivantes :

Caractéristiques techniques :

- Charge nominale : 400 kg
- Vitesse : 0.15 m/s
- Alimentation : Mono 230V P+N+T
- Puissance 1500 W
- Course : 9.98 m
- Nombre de niveaux : 4
- Armoire électrique : intégrée à la gaine
- Installation : Intérieure
- Finition laqué, choix du RAL au Maître d'œuvre.

Organes de sécurité :

- Système parachute
- Contact hors course
- Détecteur de surcharge
- Contrôle de suspente
- Eclairages de secours en cas de coupure secteur
- Batterie de secours en cas de coupure secteur
- Barrière immatérielle sur cabine
- Téléphone bi directionnelle main libre

Cabine :

- Ouverture même face
- Dimension utile cabine : 090 * 1.40 m
- Eclairage avec LED
- Pupitre de commande avec symboles en braille
- Sol anti dérapant